

COMMUNE DE FRONTENAS (69620)

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 31 août 2018

L'an deux mille dix-huit, le 31 août à 19 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Thomas DUPERRIER, Maire.

Présents : MM. DUPERRIER – DUFRENE -

MMES GOUJAT – BERNARD

MM. CRIONAY – CHANTHARAKSA- BONNEFOUX

MMES BOULAND – GUIGNIER

Absents excusés (pouvoir) : M CODIS – M VERMOREL – M DEBRUN – M PASSARD –

Absente : MME LANDES -

Absent démissionnaire : M BLANOT

Election du secrétaire de séance : MME GUIGNIER

Date de convocation : 27 juillet 2018

Le compte-rendu du conseil municipal du 22 juin 2018 est validé.

1) Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées :

Projet de création d'une commune nouvelle issue de la fusion des communes de Jarnioux et Porte des Pierres Dorées : Par délibérations en date des 11 et 12 juillet 2018, les communes de Jarnioux et de Porte des Pierres Dorées ont délibéré sur le projet de création d'une commune nouvelle dénommée « Porte des Pierres Dorées » par regroupement de ces deux collectivités. La Préfecture sollicite les conseils municipaux des communes membres des EPCI pour présentation à l'organe délibérant de cette demande de rattachement. Le conseil municipal donne un avis favorable à cette demande de rattachement.

Bureau des maires du 27 juin et du 25 juillet 2018 :

Présentation du rapport 2017 des Ordures ménagères, collecte sélective et de la déchèterie. Le nouveau calendrier de collecte des emballages légers a été affiché sur les panneaux de la commune : le rythme de passage est inchangé. Le rapport 2017 du président de la CCBPD est paru et est présenté aux membres du conseil municipal.

2) Syndicats Intercommunaux :

Syndicat Départemental d'Energies du Rhône :

Visite trimestrielle à venir pour l'éclairage public courant septembre. Le candélabre accidenté du « Bourchanin » sera prochainement changé. L'ouvrage électrique situé sur le site de l'aérodrome pour accueillir une nouvelle entreprise sera déplacé aux frais partagés entre le pétitionnaire et la commune (ancien terrain dont la commune avait la jouissance).

Syndicat Mixte d'Assainissement du Pont Sollières : Présentation des rapports annuels du délégataire 2017 (collectif et non collectif).

Travaux d'assainissement : Concernant la mise en séparatif de la rue de l'Ancienne Poste, une réunion publique s'est tenue le 12 juillet en mairie et une réunion de chantier a lieu tous les mardis.

Après la rue de la forge le chantier se déplacera à compter du 10 septembre sur la rue de l'ancienne poste.
Syndicat Intercommunal des Eaux : Les travaux concernant le réseau d'adduction en eau potable sur les secteurs : Rue de la Forge (D19), Route des Lapins (D607) et Route du Suel (D607) se sont terminés début août.

Réfection de Branchement individuel début septembre sur le chemin St Abram.

Syndicat Rhodanien de Développement du Câble : Signature d'un accord entre Orange et SFR en vue d'étendre la mise en cohérence des déploiements FttH, hors zone très dense.

3) Voirie/Espaces verts :

Voirie Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées : Les travaux de la rue de l'ancienne poste, de la D19 (couche de roulement) seront sous la maîtrise d'œuvre de la CCBPD. Ces travaux se réaliseront sur le premier semestre 2019.

Raccordement de l'aérodrome : Présentation de l'estimatif du raccordement de l'aérodrome (3 versions). La CCI n'est pas favorable à ce raccordement et ce projet nécessite leur accord puisqu'il emprunte une portion privée appartenant à la CCI.

Espaces verts : le fauchage des accotements aura lieu en septembre.

4) Bâtiments communaux :

Ecole de Frontenas : Intervention de l'entreprise Cholton en juillet pour débouchage et curage des canalisations eaux usées de l'école maternelle.

Travaux été : Mise en accessibilité de toilettes effectuée à l'école primaire, couverture toiture, modification portail de l'école primaire, réfection façades. La couverture de l'abri bus de la Buissonnière a été changée. Le revêtement des courts de tennis et la table de Tennis de table a été refait.

5) Urbanisme :

Comité technique de l'aérodrome : Il s'est déroulé le 20 juillet dernier en mairie de Frontenas. Point sur l'état du trafic aérien pour l'année 2017.

Dossiers d'urbanisme : M le Maire informe le conseil de l'accroissement des demandes d'urbanisme (travaux et notariées) en juin et juillet.

6) Finances :

Etat des dépenses et des recettes 2018 : Point au 31 août 2018.

Coût d'occupation de la salle d'animation rurale par les associations :

Le conseil municipal décide de demander les participations suivantes aux associations pour la saison 2018/2019.

Gymnastique Volontaire : 350 €

Arès Boxing : 41 €

Wing Shun : 63 €

Appartement Villefranche-sur-Saône : Point sur la gestion de Beaujolais Immo.

7) Personnel et organisation municipale :

Personnel communal : Présentation de l'emploi du temps des agents associés au service scolaire et technique pour l'année scolaire 2018/2019. Recrutement de Mademoiselle Amélie Schneider pour le service cantine et temps de Mise aux devoirs.

8) Ecole et rythmes scolaires :

Rentrée scolaire 2018/2019 : Mise à la disposition de la commune de Gleizé à la commune de Frontenas d'une table adaptée pour les enfants en situation de handicap pour l'année scolaire. Le conseil municipal autorise M le Maire à signer la convention de mise à disposition afin d'accueillir dans de bonnes conditions l'enfant handicapé scolarisé à l'école de Frontenas.

Divers : Démarrage de l'activité piscine en septembre. Intervention de la société de maintenance informatique pour la remise en état du parc de la classe de CM.

9) Associations :

Manifestations passées et à venir : Projection.

Virade de l'Espoir : Elle se déroulera le dimanche 30 septembre 2018 à Frontenas et à Chiroubles. Point sur l'organisation pratique. Un agent du service technique sera mis à la disposition de l'association du vendredi au lundi inclus. Les enfants déjeuneront un repas pique-nique à la salle voûtée les 28 septembre et 1 er octobre 2018.

Réunion des associations : Elle se déroulera le vendredi 12 octobre 2018 à 19 h 30 à la salle d'animation rurale.

10) Communication :

Bulletin municipal : Le conseil municipal valide par délibération le prix des encarts publicitaires 2018 (et années suivantes sauf décision de modification de la part du conseil municipal), soit le tarif suivant :

Encart 1/8 ème de page + site internet 55 €

Encart ¼ ème de page + site internet 90 €

Les devis d'élaboration du bulletin municipal seront présentés à la prochaine séance de conseil municipal.

11) Tourisme :

Rosé Nuits d'Été : Bilan 2018.

Journées européennes du patrimoine : Pour Frontenas, elle se déroulera le samedi 15 septembre de 10 h à 11 h et de 16 h à 17 h avec la visite de l'église de Frontenas du XII ème siècle et son environnement.

12) Informations diverses :

Information de l'avancée du projet MARPA (hébergement personnes âgées) : Monsieur le Maire rappelle que le projet MARPA est un projet de territoire visant à apporter une solution de logements accessibles et adaptés aux personnes Agées autonomes de nos communes, dans l'objectif de les maintenir aussi longtemps que leur santé leur permet à leur domicile. Ainsi il est demandé à chaque commune, validant le principe de ce projet d'acter :

Qu'une participation de la commune à l'association « Les 3 Ruisseaux » donnera priorité à ses habitants pour déposer un dossier, de désigner 2 membres du CCAS en qualité de membres représentatifs de la commune au sein de cette association, que la commune ne sera pas engagée financièrement dans le fonctionnement de cette association et que la commune ne pourra être sollicitée pour participer à l'achat de mobilier en fonction du total des subventions perçues et des possibilités de prêt étudiées. Délibération adopté par le conseil municipal.

Centre Médico Psychologique du Bois d'Oingt : Fermeture définitive.

14) Questions diverses :

Néant.

Prochain conseil municipal : vendredi 28 septembre 2018 à 19 heures 30

Le Maire



Thomas DUPERRIER